

SOMME'S AU COURANT

LA LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE DES JEUNES AGRICULTEURS DE LA SOMME



LA PHOTO DU MOIS

Edito

Lucas SEPTIER
 Secrétaire Général Adjoint JA Somme

Chers adhérentes et adhérents,

Comme chaque année, le syndicat Jeunes Agriculteurs, rédige, en collaboration avec toutes les régions de France, le Rapport d'Orientation sur un thème donné. Celui-ci a pour objectif de donner notre vision sur ce thème annuel qui deviendra par la suite un document support. C'est un travail fastidieux qui se déroule en plusieurs étapes : d'abord des idées générales sont proposées puis un plan est élaboré. Ces idées sont débattues en région où chacun exprime son opinion avec trois élus de Jeunes Agriculteurs National en charge de la rédaction. Le Rapport d'Orientation est ensuite rédigé puis amendé par tous les départements et régions.

Cette année, le thème est « Agriculture et climat : les changements d'aujourd'hui deviennent les solutions de demain ». Le thème englobe plusieurs sujets comme l'adaptation au climat, l'accès à l'eau, les énergies, les émissions de gaz à effet de serre, les nouvelles agricultures ou encore l'innovation. Comme tous les ans, lors d'un Conseil d'Administration, nous avons analysé le Rapport d'Orientation et apporté des modifications en rédigeant des amendements. Certains d'entre-eux seront donc défendus lors du Congrès National de Jeunes Agriculteurs les 6, 7 et 8 juin prochains à Saint-Malo. Le Rapport d'Orientation est pour moi le meilleur moyen d'exprimer notre opinion sur notre métier et lui donner des perspectives.

Je profite donc de ces quelques lignes qui me sont données pour vous exprimer mon regret au vu du peu de nombre de personnes présentes lors de la rédaction de nos amendements dans la Somme. J'encourage toutes les personnes souhaitant faire avancer l'agriculture et non la contraindre, à nous rejoindre au département et à la région, pour qu'ensemble, nous construisons un projet commun et qui conviendra à tous !

D'autre part, je tiens à vous féliciter, vous présidents de cantons et adhérents, pour le regain d'énergie que l'on retrouve dans les cantons ! Ces derniers mois, nous constatons un dynamisme avec vos événements locaux. Continuez ainsi, c'est comme cela que nous gardons notre lien !

Enfin, je sais que le mois d'avril n'a pas été clément du point de vu de la météo mais gardons espoir et évitons toute prise de risque qui pourrait faire pâtir les résultats de nos cultures. Je conclurais en vous souhaitant de bons travaux de printemps en cette année difficile !

PORTRAIT D'AGRI



Nom : FOURE
Prénom : Pierre
 Adhérent au canton de Poix - Conty
Profession : Etudiant en Licence Economie et Gestion à l'Institut de Genec et en alternance en tant que technicien OAD chez Noriap

Ce que tu aime chez JA : La convivialité, le fait de pouvoir échanger sur le monde agricole avec d'autres personnes, organiser la Foire de Printemps dans mon canton et... la bière !

Ta couleur de tracteur préférée : Orange pour Zetor

Une citation qui t'inspire : « *Le bonheur ne vient pas à ceux qui l'attendent assis* » de Baden-Powell

Si tu étais une ville de ton département : Rumaisnil car c'est le village de mon enfance, où j'ai beaucoup de souvenirs. Le village où j'habiterai et où je resterai

Si tu étais un élément : La terre parce que tout vient de celle-ci. Sans elle, nous n'aurions rien



ÇA BOUGE DANS LES CANTONS

Foires, soirées, repas... un mois particulièrement animé dans les cantons !

Un mois d'avril particulièrement animé dans les cantons ! En effet, les Jeunes Agriculteurs des différents cantons de la Somme, se sont tous réunis pour animer leur territoire.

Les festivités ont débuté le 2 avril avec la Foire de Poix-de-Picardie et les Jeunes Agriculteurs du canton de Poix - Conty qui ont brillamment assuré la restauration et l'animation.

Elles se sont poursuivies avec la Foire de Montdidier le 10 avril avec les Jeunes Agriculteurs du canton de Montdidier - Roye qui ont servi plus de 350 repas dans le food truck et ravi les papilles des éleveurs du concours Prim'Holstein.

Le 15 avril, les Jeunes Agriculteurs du canton de Moliens, organisaient leur premier repas dansant, qui a rencontré un franc succès avec plus de 145 participants !

Le week-end s'est poursuivi avec le ball trap des sapeurs-pompiers à Wathiehurt où les Jeunes

Agriculteurs du canton de Ault - St-Valéry - Gamaches ont assuré la restauration pour l'événement local.

Mais que serait un mois animé sans les soirées JA ! La soirée des Jeunes Agriculteurs du canton de Moyenneville - Abbeville a une nouvelle fois cartonné le 8 avril ! On attend celle des Jeunes Agriculteurs du canton de Hornoy - Oisemont le 29 avril prochain !

PAROLE AUX CANTONS

EDOUARD LEJEUNE MONTDIDIER - ROYE

L'évènement qui fonctionne le plus dans ton canton : En ce début d'année nous avons organisé deux évènements : la Foire Agricole de Montdidier qui a été compliquée avec la météo capricieuse mais aussi la soirée de la Saint Patrick où nous avons servi 160 repas

Deux mots pour décrire ton canton : Dynamique et motivé. Cette année nous avons eu pas mal de jeunes nouveaux adhérents ce qui nous a permis de réaliser pleinement nos deux évènements avec une équipe organisée et ultra motivée !

La chose dont ton canton est le plus fière : L'unité que nous avons créé entre les jeunes et les plus anciens

Une chose importante pour faire fonctionner ton canton : Une bonne entente entre les différents types d'âges et une bonne cohésion de groupe !



FERME OUVERTE ET INTERVENTIONS

Quand les Jeunes Agriculteurs parlent de leur métier

Comme tous les ans, les Jeunes Agriculteurs de la Somme sillonnent le département pour faire découvrir leur métier aux plus petits et aux plus grands.

Depuis le début d'année, ce sont plus de 15 interventions dans les écoles primaires qui ont été réalisées ! Et les demandes ne cessent d'affluer !

Si tu souhaites présenter le métier d'agriculteur près de chez toi, contacte Charlotte au : 06 11 65 34 55 !

Mais la découverte du métier passe aussi par une visite à la ferme ! Quoi de mieux que de découvrir une ferme grande nature ?

Le 6 avril, Nicolas a reçu sur sa ferme, à Domart-en-Ponthieu, les élèves de l'école primaire de Warloy Baillon.

Les petits ont pu découvrir le travail de l'agriculteur, les différentes cultures produites sur la ferme, observer les vaches et apprendre comment est produit le lait, observer

le robot de traite, connaître l'alimentation des vaches et profiter d'une journée en contact avec la nature tout simplement !

Et une journée comme celle-là, ça creuse ! Elle s'est donc terminée par une dégustation de produits laitiers : fromage et Candy Up !

Des moments riches qui permettent de transmettre la passion du métier et pourquoi pas, susciter des vocations !





RENCONTRE MINISTÉRIELLE

Une séquence de travail au Sénat avec le Ministre de l'Agriculture

Le 22 mars dernier, Stéphane Demilly, Sénateur de la Somme, invitait une délégation agricole du département pour une séquence de travail en présence de Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Dans un premier temps, le Ministre a recueilli les questionnements des participants : demandes vis-à-vis des assolements communs, révision et une fiabilisation des chiffres concernant le ratio des prairies permanentes, soutien de l'État aux autorisations et à l'ingénierie de façonnage des remblais du futur Canal Seine-Nord Europe en retenues d'eau pour l'irrigation, poids des

surcoûts énergétiques dans la production d'endives, nécessité que la profession agricole garde un rôle central dans l'installation, appuyé par Benjamin Bizet, Président des Jeunes Agriculteurs de la Somme, nécessité d'apporter des garanties à très court terme à la filière betteraves pour supporter le risque de jaunisse sur la campagne 2023 du fait de l'arrêt des NNI...

autant de sujets abordés dans une entrevue intense et aux horaires cadrés !

Le Ministre, quant à lui a témoigné d'une grande implication à court terme pour obtenir les accords européens sur le plan d'accompagnement de la France dans les dispositifs de sécurisation des planteurs mais il a été également très attentif au sujet de l'eau.

Le Sénateur, Stéphane Demilly, a conclu en invitant le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire à programmer une visite agricole et agroalimentaire dans la Somme.



TELEPAC

Comment bien faire sa déclaration PAC 2023 ?

La télédéclaration PAC est ouverte depuis le 1er avril et jusqu'au 15 mai 2023 sur Telepac. Une déclaration parsemée de réforme, de nouveautés et d'interrogations pour les agriculteurs.

Il est nécessaire d'être agriculteur, ce qui suppose d'avoir moins de 67 ans, une exploitation agricole sur le territoire national et exercer une activité agricole. Le numéro de sécurité sociale de chaque associé doit être communiqué à l'administration avant le 31 mai à l'aide d'un formulaire fourni par la DDTM. Seuls les agriculteurs de plus de 67 ans ne percevant pas de pension de retraite peuvent prétendre aux aides PAC.

L'aide forfaitaire d'environ 4 469 euros par exploitation pendant cinq ans, concerne les jeunes agriculteurs. Trois critères sont à respecter : être titulaire d'un diplôme agricole au minimum de niveau 4, être âgé de moins de 40 ans, et être agriculteur actif. L'exploitation agricole doit intégrer au moins 1 DPB, ou une fraction de DPB.

Le nouveau volet social de la PAC 2023 impose de respecter les règles relatives aux conditions d'emploi et de travail, aux conditions de sécurité et de santé, et aux prescriptions minimales de sécurité et de santé pour l'utilisation d'équipements de travail.

Le couvert végétal d'une bande tampon enherbée doit être entretenu et bien distinguable de la parcelle adjacente. Il peut être fauché, broyé ou pâturé. Un travail superficiel du sol peut éventuellement être réalisé. L'enfrichement, l'apport d'intrants, le labour, l'entreposage de matériel et le stockage de produits (fumier, paille) sont interdits. En cas de jachères très sales, il est possible d'utiliser des produits phytos uniquement en dehors de la période de présence obligatoire du 1er mars au 31 août (pour les jachères classiques).

Dans l'écorégime, les bordures de champs, bandes de forêt sans production et les bandes tampon sont comptabilisées avec la parcelle adjacente choisie pour l'option pratiques agricoles de l'écorégime. Pour les prendre en compte dans la catégorie « jachères », il faudra veiller à bien déclarer ces surfaces en JAC et respecter les règles d'entretien.

Concernant les cultures de printemps et d'hiver, c'est la date de semis et non la variété qui est prise en compte pour déterminer, avec comme date pivot le 31 décembre. Pour accéder à l'écorégime par la voie pratique agricole, il faut au moins 4 points au pour accéder au niveau de base, soit 60€/ha, et 5 points pour atteindre le niveau supérieur de 80€/ha. En revanche, même avec 3 points, le paiement redistributif (valorisation des 52 premiers hectares à 48 euros/ha) est activé.

Autre options : la voie de la certification agricole et la la voie des IAE avec 7 % d'IAE dont au moins 4 % sur les terres arables.

À compter du 16 mai, il sera possible de déclarer en ligne un accident sur la culture principale (incident climatique, dégâts par des ravageurs ou du gibier). Il faudra néanmoins veiller à refaire le calcul des points pour l'accès à l'écorégime sur la voie des pratiques agricoles.

LES ÉCOS

PLOAA

GROUPES ADAPTATION ET ORIENTATION

Voici les propositions retenues pour les groupes :

Adaptation et transition face au changement climatique :

- 1/ Elaborer des stratégies régionales adaptées à la gestion quantitative de l'eau
- 2/ Maintenir en Hauts-de-France des systèmes d'élevage performants et maintenir les moyens de production
- 3/ Accélérer la recherche, la vulgarisation et améliorer la performance de l'expérimentation
- 4/ Développer la production d'énergies renouvelables en Hauts-de-France
- 5/ Financer le carbone, outil pour accompagner la transition
- 6/ Prendre en compte le changement climatique dans la réglementation du vivant et de l'eau
- 7/ Elaborer des MAEC et mesures de transition adaptées

Orientation / formations :

- 1/ Améliorer les politiques d'orientation
- 2/ Accompagner les carrières des non-salariés agricoles
- 3/ Innover dans les moyens pédagogiques et adapter l'enseignement agricole aux besoins du marché
- 4/ Proposer un observatoire des besoins en formation, intégrer les nouveautés dans les référentiels
- 5/ Faciliter l'accès à la formation

DEROGATION UKRAINE PAC 2023

La dérogation accorde une souplesse dans l'application de la BAEC 8 qui exige un seuil minimal de 4 % d'infrastructures agroécologiques (IAE). Cette règle reste de mise pour 2023 mais, à titre dérogatoire, les agriculteurs sont autorisés à déclarer en jachère des parcelles mises en culture, fauchées ou pâturées. Il suffit de déclarer la parcelle concernée avec le code de la culture implantée correspondant, et en spécifiant qu'elle bénéficie de la dérogation

Utiliser la dérogation en déclarant en jachère des parcelles cultivées permet d'atteindre facilement le seuil minimum de 4 % d'IAE. Toutes les cultures sont recevables, sauf le maïs et le soja.

La dérogation ne porte pas sur l'écorégime. Les jachères déclarées doivent être de vraies jachères pour être considérées comme telles et assurer l'accès à cette nouvelle aide.

A propos de l'obligation de rotation, la dérogation concerne la BCAE 7 et s'applique sur le critère annuel de cette nouvelle règle. Le critère d'au moins 35 % de la surface avec une culture différente de l'année d'avant n'est pas exigé en 2023. En revanche, pas de dérogation sur le critère pluriannuel de la BCAE : sur une même parcelle, il faut bien deux cultures principales distinctes sur 2022-2025, ou une culture secondaire chaque année sur 2022-2025.

TU ES ÉTUDIANT, PORTEUR DE PROJET,
ADHÉRENT JA OU SIMPLEMENT CURIEUX ?

Rejoins-nous le 23 Mai pour la Journée Installation
à Ailly-sur-Somme



19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS Cedex 3
03 22 53 30 08
jeunesagriculteurs80@gmail.com
www.jeunesagriculteurs80.fr

f t s i

Dépôt légal à parution
Directeur de la publication : Benjamin BIZET



JOURNÉE INSTALLATION

MARDI 23 MAI 2023

DÉCOUVRIR LES ACTEURS DU DISPOSITIF À L'INSTALLATION

DE 9H30 À 16H30 | À AILLY-SUR-SOMME
SECTEUR PICQUIGNY

INTERVENTIONS DES

- ACTEURS DU DISPOSITIF À L'INSTALLATION | Matin
- VISITE D'EXPLOITATION CHEZ
QUENTIN THIBAUT | Après-midi

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
03 22 53 30 08 - jeunesagriculteurs80@gmail.com

